

Collège Rémy FAESCH



7, Place Joffre 68800 THANN
☎ 03 89 37 91 06 📠 03 89 37 41 15
e-mail : ce.0681541F@ac-strasbourg.fr
site : www.remyfaesch.fr

SECTION SPORTIVE ATHLETISME



Objet: Section sportive Athlétisme

A la rentrée prochaine, nous ouvrons une Section sportive option Athlétisme au collège.

Elle concerne tous les élèves motivés par la pratique d'une activité physique complémentaire et désireux d'améliorer leurs qualités physiques (force, vitesse, endurance, résistance et habileté motrice), mentales (volonté, dépassement de soi, entraide, discipline personnelle) et affectives (travail en groupe).

Ces quatre dernières années, le collège a obtenu d'excellents résultats au niveau national par l'intermédiaire de l'association sportive avec deux titres de champion de France par équipe et deux médailles de bronze à Paris et Bordeaux. C'est pour cette première raison que nous souhaitons créer une dynamique afin que chaque élève puisse s'épanouir à travers une activité physique complète et équilibrée avec des règles simples mais strictes où la notion d'effort est nécessaire et indispensable.

La plupart des disciplines athlétiques seront abordées (course de vitesse, d'endurance; sauts et lancers) pour acquérir les bases, les renforcer afin éventuellement de représenter le collège dans des compétitions scolaires (UNSS).

En complément un suivi sanitaire et médical est envisagé afin que l'élève se développe harmonieusement.

Nous irons la plupart du temps au stade de Thann, au gymnase du collège ou au Centre sportif.

Il est à rappeler que les horaires d'entraînement seront intégrés dans l'emploi du temps et que ce sont des heures en plus de l'horaire normal. Elles ne remplacent aucune autre matière. Il faut donc être certain que l'enfant pourra assumer cette gestion du temps. Les devoirs du soir ne doivent pas passer en second plan.

Les personnes intéressées prendront contact avec le Collège Rémy Faesch pour avoir une fiche d'inscription.

Nous étudierons toutes les demandes mais le bon comportement et la motivation doivent être sans équivoque. Une commission d'affectation se réunira au mois de juin pour décider de l'affectation de l'élève en section sportive.

Souhaitant que cette nouvelle section puisse faire s'épanouir nombre de jeunes.

La principale
C. CLAD